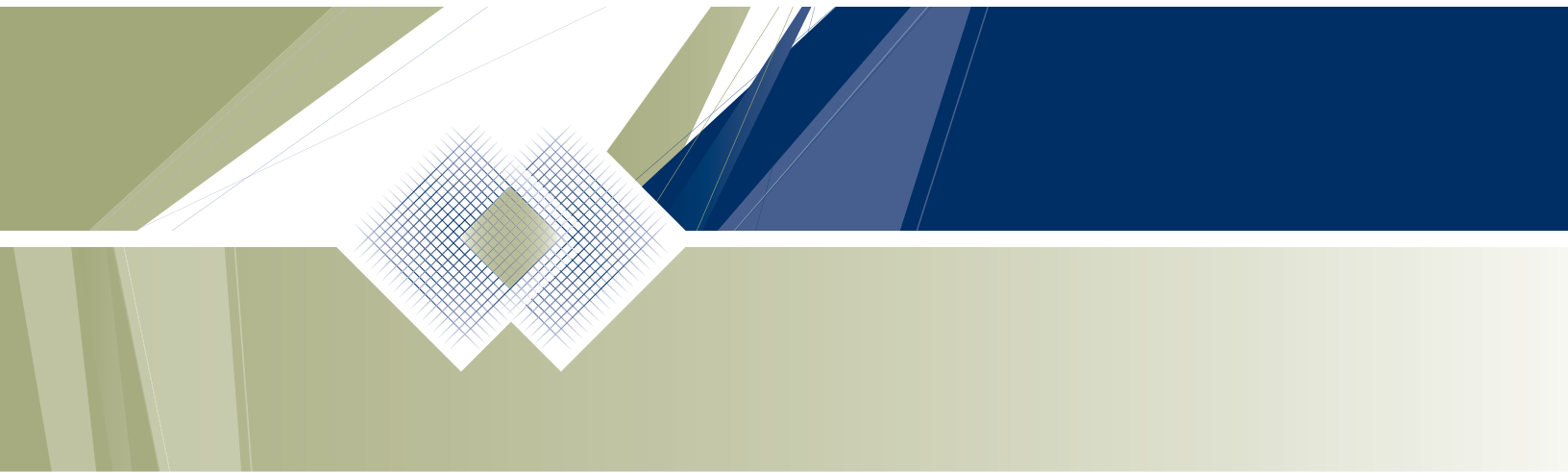




Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain



La communauté francophone d'Halifax

Octobre 2007

Commissariat aux langues officielles. « La communauté francophone d'Halifax », *étude produite* dans le cadre du projet de recherche *Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain*. Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2007.

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles,
composez sans frais le 1 877 996-6368.
www.ocol-clo.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2007
N° de cat. : SF31-92/1-1-2007
ISBN : 978-0-662-05136-7
OCOL-CLO PP010_1-10-2007

L'utilisation du masculin a pour but d'alléger le texte.

La recherche qui a mené à la présente étude a été réalisée de septembre à novembre 2006 par le cabinet SOCIUS recherche et conseils (www.marcjohnson.ca).

Les autres études de communautés (Winnipeg et Sudbury) produites dans le cadre de ce programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles : www.ocol-clo.gc.ca.

Michel Desjardins, associé de SOCIUS recherche et conseils, a animé le groupe de travail et rédigé le rapport.

Marc L. Johnson, président de SOCIUS recherche et conseils, a dirigé le projet.

Groupe de travail :

Maya Bélanger, coordonnatrice, région centrale, Réseau Santé Nouvelle-Écosse

Nathalie Blanchet, coordonnatrice, Services de santé en langue française, ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse

Joëlle Désy, agente du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse, Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse

Brigitte Lavoie, directrice générale, Conseil communautaire du Grand-Havre

Jean Léger, directeur général, Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse

Reda Lounis, directeur adjoint et directeur du projet d'immigration, Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse

Claude Haché, représentant du commissaire aux langues officielles dans la région de l'Atlantique

Vaughn Madden, directrice de l'Office des affaires acadiennes, gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Marie-Claude Rioux, directrice générale, Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

Ricky G. Richard, Gestionnaire du projet, Direction générale des politiques et des communications, Commissariat aux langues officielles

Les membres du groupe de travail ont participé à cet exercice à titre individuel et n'engagent pas la responsabilité de leur employeur ou de leur organisation d'attache.

Table des matières

Présentation sommaire – Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain

Introduction	i
1. Méthodologie de recherche	i
2. Résultats des études de communautés	ii
3. Pistes d'avenir : mise en œuvre de l'évaluation communautaire	iv
Bibliographie	vi

La communauté francophone d'Halifax

Introduction	1
1. Contexte	1
1.1. Les études de communautés	1
1.2. La méthodologie	2
2. Aperçu de la francophonie d'Halifax	2
2.1. La population	2
2.1.1. L'histoire	2
2.1.2. La démographie	2
2.1.3. La langue	3
2.1.4. L'âge	3
2.1.5. Les origines	3
2.1.6. La condition socioéconomique	3
2.2. La capacité organisationnelle	3
2.3. Les pratiques exemplaires par secteur visé	4
2.3.1. La gouvernance communautaire	4
2.3.2. La santé	4
2.3.3. L'immigration	4
2.3.4. L'accès aux services gouvernementaux	4
3. Indicateurs de vitalité de la francophonie d'Halifax	5
3.1. La gouvernance communautaire	5
3.2. La santé	6
3.3. L'immigration	11
3.4. L'accès aux services gouvernementaux	15
4. Sources d'information	18
5. Observations sur les capacités en matière d'évaluation communautaire	19
6. Démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire	19
Conclusion	20
Ouvrages cités	21

Présentation sommaire

À l'automne 2006, le Commissariat aux langues officielles lançait un programme de recherche sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Au cours de cette première étape, trois études de communautés ont été réalisées par le cabinet SOCIUS recherche et conseils afin de préciser le concept de vitalité. Les **objectifs** de cette recherche-action étaient les suivants :

- mettre en lumière les facteurs de réussite et les pratiques exemplaires en matière de vitalité dans les communautés et les secteurs choisis;
- dégager des indicateurs de vitalité utiles et valables pour d'autres communautés de langue officielle;
- offrir des outils d'évaluation de la vitalité dans lesquels pourront s'insérer ces indicateurs;
- renseigner les institutions gouvernementales et les communautés sur la pertinence de consacrer des efforts à une évaluation continue, rigoureuse et éclairante de la vitalité.

Les études de communautés portent sur les communautés francophones de Winnipeg, de Sudbury et d'Halifax*, trois villes considérées comme des régions métropolitaines de recensement par Statistique Canada et qui comptent une minorité d'au moins 10 000 personnes ayant le français comme première langue officielle parlée.

Ville	Population ayant le français comme première langue officielle parlée	% de la population
Winnipeg	24 855	4,1
Sudbury	43 245	28,2
Halifax	10 200	2,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*

Quatre **secteurs** particuliers de la vitalité sont visés par cette recherche pour en limiter l'envergure : la gouvernance communautaire, la santé, l'immigration et l'accès aux services gouvernementaux.

Voici quelques remarques générales sur la méthodologie utilisée pour ces trois études de communautés, suivies d'une description sommaire des résultats du Commissariat aux langues officielles. Enfin, en conclusion, nous proposons des pistes d'action pour donner suite à cette recherche.

1. Méthodologie de recherche

Ces études de communautés s'inspirent du rapport intitulé *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*¹ qui donne une définition globale de la vitalité communautaire :

La capacité d'une communauté de se prendre en charge à partir de plusieurs types de ressources (démographiques, politiques et juridiques, sociales, économiques et culturelles), qui sont transformées pour le bien collectif grâce à un leadership dynamique.

Ce rapport a aussi conclu à l'importance d'une **évaluation communautaire** de la vitalité, c'est-à-dire d'une démarche qui consiste, pour les organismes communautaires, à préciser les objectifs de développement et de vitalité de leur communauté, sous forme de résultats à atteindre, et à entreprendre l'évaluation de leur réalisation au moyen d'indicateurs et d'un processus systématique de collecte et d'analyse de données. Cette recherche-action vise à combler ce besoin de façon pragmatique. L'évaluation communautaire est clairement un outil de renforcement de la vitalité de la communauté.

Les études de communautés présentées dans le cadre de cette recherche ne visaient cependant pas à évaluer le degré de vitalité atteint par les trois communautés examinées, mais à développer avec elles un

outil qui leur permettra de procéder à une évaluation communautaire de leur vitalité.

¹ Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa : Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/fi/vitalite_vitalite_f.pdf).

* Les études de communautés (Winnipeg, Sudbury et Halifax) produites dans le cadre du programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles (www.ocol-clo.gc.ca).

La recherche a été menée à la faveur d'une démarche participative qui a associé des groupes de travail composés d'individus exerçant un certain leadership au sein des communautés. Ces groupes, animés par des consultants du cabinet SOCIUS, ont contribué à plusieurs volets des études, dont la définition des résultats reflétant la vitalité des communautés et des indicateurs de mesure, de même que l'identification des besoins, des capacités et des pratiques exemplaires des communautés en matière de vitalité.

L'élaboration de modèles logiques a été au cœur de l'exercice. Les **modèles logiques** sont des ordigrammes illustrant comment une communauté souhaite arriver à un certain degré de vitalité. Ils sont l'aboutissement d'un processus d'identification des objectifs de développement poursuivis par une communauté dans différents secteurs participant à sa vitalité. Ces objectifs sont formulés sous forme de résultats à atteindre. Par exemple, pour le secteur de la santé, une communauté peut décider que le résultat ultime visé est que « la communauté francophone soit en santé ». À cette fin, elle définit différents champs d'activité dans lesquels elle doit agir, tels que la recherche, la prestation de services en français, le développement de ressources professionnelles, etc. Elle précise ensuite l'enchaînement des résultats prévus entre les actions à entreprendre et le résultat final. Une fois les modèles logiques élaborés, elle définit des indicateurs afin de mesurer la réalisation de chaque résultat ainsi que les sources de données correspondantes. Dans la pratique, cela signifie que différentes activités menées par la communauté ou leurs associations contribuent à une série de résultats visés ou atteints à plus ou moins longue échéance. Certaines activités se renforcent mutuellement alors que d'autres s'enchaînent pour produire certains résultats.

La méthodologie employée comporte toutefois des **limites**. L'élaboration de modèles logiques, qui représentent les objectifs de développement de la communauté dans un secteur donné, est un exercice de synthèse laborieux qui aurait eu avantage à s'étendre sur une plus longue période afin d'obtenir un plus large consensus sur les résultats visés. Il n'a pas été facile pour les participants de toujours bien départager les caractéristiques, les pratiques, les défis ou les objectifs qui appartiennent à la ville en entier et ceux qui relèvent de la communauté francophone minoritaire en

particulier, ni les enjeux propres à la communauté francophone de la ville choisie par rapport à ceux de la communauté francophone de la province dans son ensemble. Dans certains cas, les enjeux de développement local sont les mêmes pour la majorité et la minorité. Dans d'autres, les priorités de la communauté locale recoupent celles de la collectivité régionale ou provinciale. Enfin, l'aperçu des quatre secteurs visés dans ces études ne permet pas de capter la vitalité communautaire dans son ensemble. Pour ce faire, il faudra envisager un exercice qui porte sur toutes les dimensions de la vitalité communautaire (par exemple l'éducation, l'économie, le capital humain, la culture, etc.).

2. Résultats des études de communautés

Les trois études de communautés ont donné les résultats suivants :

- une méthode d'évaluation communautaire taillée sur mesure;
- une liste des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire;
- un aperçu des besoins en matière de capacités d'évaluation communautaire;
- un intérêt accru pour l'évaluation communautaire;
- une information éclairante pour les institutions gouvernementales;
- des outils pratiques pour l'évaluation communautaire.

2.1. Une méthode d'évaluation communautaire taillée sur mesure

Les études de communautés en cause ont permis de mettre au point une méthode d'évaluation communautaire utilisant des modèles logiques et des indicateurs de vitalité communautaire pour les communautés de langue officielle.

Cette méthode s'appuie sur les pratiques exemplaires identifiées dans les écrits sur l'évaluation du développement communautaire au Canada et à l'étranger, de même que sur les besoins exprimés en cette matière par les organismes communautaires au pays. La méthode a été adaptée en collaboration avec les groupes de travail issus des trois communautés à l'étude.

Les principes suivants guident cette méthode² :

- **Participation** : Il importe d'adopter une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes de la communauté.
- **Processus et résultats** : L'évaluation doit porter non seulement sur les résultats, mais aussi sur les processus afin de saisir comment les buts ont été atteints et quels sont les moyens qu'il a fallu mettre en œuvre à cette fin.
- **Indicateurs** : Ils servent à mesurer la vitalité d'une communauté à partir d'un certain nombre de dimensions jugées importantes (même si elles ne peuvent jamais rendre compte de toute la complexité d'un phénomène comme la vitalité). Quelques critères permettent d'assurer une utilisation optimale des indicateurs :
 - o **Concision** : limiter le nombre de dimensions et d'indicateurs pour tracer un portrait plus clair du progrès;
 - o **Comparaison** : choisir des indicateurs qui pourront faire l'objet de mesures répétées;
 - o **Objectivité et subjectivité** : combiner des indicateurs factuels et perceptifs dans les cueillettes de données à des fins évaluatives;
 - o **Flexibilité** : être en mesure d'adapter un cadre d'évaluation, assorti de nouveaux indicateurs au besoin, pour saisir les transformations en cours.

2.2. Une liste des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire

Afin d'identifier les résultats stratégiques de vitalité visés par chaque communauté à l'étude, il a fallu dresser un bilan des succès et des défis propres à chacune d'elles. Les défis sont formulés comme des résultats à atteindre dans les modèles logiques figurant dans les études correspondantes. Pour ce qui est des succès dans le domaine du soutien à la vitalité communautaire, les groupes de travail en ont relevé tout un éventail. Il ne s'agit pas de pratiques dont la recherche aurait démontré l'efficacité, mais de succès qui reflètent la perspective des acteurs évoluant dans le contexte de leur réalisation. Ces listes peuvent néanmoins servir de repères aux autres communautés de langue officielle.

2.3. Un aperçu des besoins en matière de capacités d'évaluation communautaire

Plusieurs études ont récemment documenté les besoins de renforcement des capacités en matière d'évaluation et de recherche dans les organismes communautaires au Canada³. Notre équipe de recherche a été en mesure de constater que les communautés examinées partagent les mêmes besoins. Par exemple, les organismes bénévoles manquent souvent de capacités internes, de personnel, de temps et d'argent pour mener des évaluations. Ils n'ont pas toujours accès à des technologies et à des méthodes appropriées. Enfin, ils déplorent l'inconsistance dans la terminologie utilisée par les bailleurs de fonds, à un point tel que certaines notions n'ont pas la même signification pour tous.

2.4. Un intérêt accru pour l'évaluation communautaire

Même si l'évaluation communautaire représente un défi pour les organismes communautaires, on a pu noter chez les chefs de file un intérêt palpable, notamment, pour le rôle que peut jouer l'évaluation communautaire dans le renforcement de leur position avec les bailleurs de fonds ou l'amorce d'un dialogue constructif.

² Voir ci-après la courte bibliographie sur l'évaluation communautaire.

³ Bozzo, 2002; Hall et coll., 2003; Hébert et coll., 2005; Murray et Bourgeois, 2006.

2.5. Une information éclairante pour les institutions gouvernementales

Les trois études de communautés réalisées peuvent sensibiliser les différents ordres de gouvernement aux besoins et aux priorités des communautés quant au renforcement de leur vitalité. Elles énumèrent les succès obtenus par les communautés et les défis à relever. Les modèles logiques proposent un enchaînement des résultats que les communautés se proposent d'atteindre et qui interpellent souvent les institutions gouvernementales. Cette information devrait permettre aux divers gouvernements de mieux assumer leurs responsabilités morales et légales envers les minorités de langue officielle dans leurs champs de compétence respectifs.

2.6. Des outils pratiques pour l'évaluation communautaire

Ces études de communautés constituent autant d'outils que les trois communautés visées pourront utiliser pour mettre en marche une évaluation communautaire de leur vitalité. Elles sont en même temps des modèles dont pourront s'inspirer d'autres communautés de langue officielle qui veulent mieux connaître et renforcer leur vitalité.

3. Pistes d'avenir : mise en œuvre de l'évaluation communautaire

Grâce à ces études de communautés, il a été possible de mettre au point une méthode et d'amorcer un processus d'évaluation communautaire dans trois communautés francophones en situation minoritaire. Cette initiative originale a aussi permis de constater que les communautés manquent actuellement de capacités et de ressources pour bien profiter d'une évaluation communautaire. Pour créer des conditions favorables à cet égard, plusieurs pistes d'action sont proposées ci-dessous. Elles portent en premier lieu sur le renforcement des communautés et, ensuite, sur l'appui gouvernemental que ces dernières sont en droit de recevoir en matière d'évaluation communautaire.

3.1. Les capacités des communautés

Deux pistes d'action visent à renforcer les capacités des communautés de langue officielle :

3.1.1. La formation en évaluation communautaire

Étant donné que les communautés de langue officielle reconnaissent l'importance de participer à des évaluations communautaires, voire d'en mener, mais qu'elles ont besoin de renforcer leurs capacités de recherche et d'évaluation pour ce faire, il serait utile qu'elles entreprennent collectivement une initiative de formation et de partage d'information. Un projet collectif, amorcé par un ou des organismes qui les représentent, aurait une meilleure chance de porter des fruits et de toucher un plus grand nombre de communautés. Ce projet pourrait se traduire par des activités de formation, mais aussi par l'élaboration et le partage de ressources et de pratiques exemplaires, notamment grâce aux technologies de l'information et des communications. Les organismes communautaires pourraient certainement tirer profit du renforcement de leurs capacités de recherche dans une optique de planification communautaire.

3.1.2. Les ressources d'accompagnement en évaluation communautaire

Les communautés de langue officielle voudraient s'engager dans une démarche d'évaluation communautaire plus active, mais les acteurs communautaires en place ne disposent ni du temps ni des ressources nécessaires. Les intervenants devraient pouvoir accéder à des ressources externes pour les accompagner dans ce processus. Par ressources d'accompagnement, nous pensons à des professionnels de l'évaluation en mesure de les former, de les soutenir, de même que de réaliser ou de réviser des tâches reliées à l'évaluation.

3.2. L'appui gouvernemental à l'évaluation communautaire

Les différents ordres de gouvernement, notamment les institutions agissant dans les secteurs étudiés, devraient prendre acte de cette recherche. En effet, les différents modèles logiques figurent comme des tableaux récapitulatifs des réussites communautaires et des besoins à combler. Ces études de communautés devraient aussi inciter d'autres institutions à travailler de pair avec les communautés pour se donner des outils semblables. Le Commissariat aux langues officielles, quant à lui, est déjà à l'œuvre avec certaines communautés anglophones du Québec pour faire un portrait local de leurs besoins et indicateurs de vitalité⁴.

3.2.1. Le soutien du renforcement des capacités des communautés en matière d'évaluation

Les différents ordres de gouvernement au Canada sont tenus d'appuyer le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle. Puisque les gouvernements obligent ces communautés à rendre compte du soutien financier qu'ils leur accordent, ils devraient les soutenir dans le renforcement de leurs capacités d'évaluation. Cet appui pourrait prendre différentes formes, telles que l'affectation à l'évaluation d'une part des contributions versées aux organismes, le financement d'initiatives de formation et d'accompagnement, et l'aide de leurs propres professionnels de la recherche et de l'évaluation.

3.2.2. Une gouvernance partagée des modalités d'évaluation de la vitalité communautaire

Les communautés de langue officielle se sentent responsables de l'évaluation de leur vitalité et les gouvernements sont amenés à prendre des décisions sur les modalités de cette évaluation. Il conviendrait donc de mettre en place des mécanismes de gouvernance partagée pour que les communautés puissent prendre part aux choix des indicateurs et des méthodes d'évaluation à utiliser.

3.2.3. L'accès à plus de données sur les communautés de langue officielle

Pour bien saisir les besoins des communautés de langue officielle considérées par la loi comme ayant des besoins de développement particuliers, les gouvernements devraient continuer d'appuyer l'extension des sources de données qui prennent en compte la variable linguistique au Canada, en particulier à l'échelle des communautés locales. Ainsi, l'enquête postcensitaire menée par Statistique Canada et le Secrétariat aux langues officielles, une excellente initiative dans cette voie, devrait être reconduite à intervalles réguliers afin de fournir des données longitudinales sur ces communautés. Les autres institutions fédérales doivent aussi mieux intégrer les considérations et variables linguistiques dans leurs études et recherches futures.

3.2.4. Des politiques de recherche plus ouvertes

En matière de recherche, les institutions fédérales devraient penser à mieux planifier, coordonner et structurer la recherche sur les langues officielles et s'assurer de partager ce savoir avec les communautés de langue officielle. Elles devraient commencer par mettre leur recherche à la disposition des communautés et veiller à une plus large diffusion de ce savoir. Elles devraient aussi intégrer de façon plus systématique une composante linguistique ou locale dans les recherches gouvernementales soutenant les politiques publiques.

⁴ Une deuxième série d'études de communautés, *Les indicateurs de vitalité 2*, a été amorcée auprès de trois communautés anglophones de Québec, des Cantons de l'Est et de la Basse-Côte-Nord au Québec.

Bibliographie

Voici quelques références en évaluation communautaire sur lesquelles s'appuie la méthodologie de recherche.

Association for the Study and Development of Community. *Principles for Evaluating Comprehensive Community Initiatives*, Washington, National Funding Collaborative on Violence Prevention, juin 2001 (en ligne : www.capablecommunity.com/pubs/NFCVPO62001.pdf).

Auspos, Patricia, et Anne C. Kubisch. *Building Knowledge About Community Change Moving Beyond Evaluations*, New York, The Aspen Institute Roundtable on Community Change, novembre 2004 (en ligne : www.aspeninstitute.org).

Bellagio Principles, Bellagio, Italie, The Rockefeller Foundation Study and Conference Center, novembre 1996 (en ligne : www.iisd.org/measurement/principles/progress/bellagio_full_fr.asp).

Bozzo, Sandra L. « Evaluation Capacity Building in the Voluntary/Nonprofit Sector », *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 17 : 3, 2002, p. 75-92.

Hall, Michael H., Susan D. Philipps, Claudia Meillat et Donna Pickering. *Analyse des résultats : pratiques d'évaluation et perspectives dans le secteur du bénévolat au Canada*, Toronto, Centre canadien de philanthropie / Ottawa, Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole, 2003 (en ligne : www.nonprofitscan.ca/filesfr/VSERP/vserp_report_fr.pdf).

Hébert, Jacques, et coll. *Analyse des pratiques d'évaluation dans les organismes communautaires*. Rapport de recherche, Montréal, Services aux collectivités de l'UQAM, décembre 2005 (en ligne : www.er.uqam.ca/nobel/arpeoc/rapport/rapport/051205RapportARPEOC.pdf).

Jackson, Andrew, et coll. Conseil canadien de développement social. *Social Cohesion in Canada: Possible Indicators. Highlights*, Ottawa, Réseau de cohésion sociale/ministère du Patrimoine canadien/ministère de la Justice, novembre 2000 (en ligne : www.ccsd.ca/pubs/2001/si/sra-543.pdf).

Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles du Canada, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

Murray, Michelle, et Daniel Bourgeois. *Étude des besoins en formation des bénévoles siégeant au conseil d'administration d'organismes sans but lucratif au service des communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire au Canada*, Rapport de recherche. Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada / Toronto, Centre de développement des connaissances, Imagine Canada, 2006 (en ligne : www.umoncton.ca/icrpap/documents/FCFA_EtudeDesBesoins_Aug10_000.pdf).

Roche, Chris. *Impact Assessment for Development Agencies. Learning to Value Change*, Oxford U.K., Oxfam Grande-Bretagne, 1999.

Tomalty, Ray, David Bruce et Lynn Morrow. *Indicators of Community Well-Being*, Rapport final (ébauche) à l'intention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, janvier 2005.

La communauté francophone d'Halifax

Introduction

La présente étude de communauté rend compte d'un exercice de recherche réalisé à l'automne 2006 auprès de la communauté francophone d'Halifax, à l'initiative du Commissariat aux langues officielles. S'insérant dans un plus vaste programme de recherche-action sur les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, elle a pour but de définir des indicateurs de vitalité pour cette communauté de langue officielle et de donner à cette dernière les outils nécessaires pour effectuer sa propre évaluation et faire rapport aux gouvernements à ce sujet.

Les pages qui suivent décrivent le contexte de cette initiative (section 1), suivi d'un aperçu de la francophonie d'Halifax (section 2) et de la présentation des indicateurs retenus par le groupe de travail (section 3). Viennent ensuite des observations sur les sources d'information qui permettront de vérifier ces indicateurs (section 4) ainsi que sur les besoins en matière de renforcement des capacités en évaluation communautaire (section 5). En terminant, une démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire est proposée (section 6).

1. Contexte

1.1. Les études de communautés

Le Commissariat aux langues officielles a amorcé, en 2005, une série de recherches et d'activités pour mieux saisir les enjeux de la vitalité des communautés de langue officielle. Après avoir établi l'état des lieux de la recherche et des pratiques en matière d'évaluation de la vitalité communautaire¹, il a entrepris de réaliser des études sur les indicateurs de vitalité au sein de trois communautés minoritaires francophones.

Ce programme de recherche vise à éclairer le contexte communautaire à la suite des modifications à la *Loi sur les langues officielles* du Canada adoptées par le Parlement en novembre 2005. Ces modifications imposent aujourd'hui des responsabilités accrues aux institutions fédérales en matière de soutien à la vitalité des communautés de langue officielle. Ces communautés sont d'ailleurs très conscientes de ce droit et sont préoccupées des défis à relever pour renforcer leur vitalité. Pour appuyer leur développement et leur épanouissement, les communautés elles-mêmes, de même que les institutions, doivent pouvoir établir les principaux facteurs de leur vitalité, trouver les moyens d'agir en fonction de leur développement et mesurer les changements réalisés sur une échelle de temps.

Trois communautés minoritaires francophones ont été retenues pour l'exercice : Winnipeg au Manitoba, Sudbury en Ontario et Halifax en Nouvelle-Écosse². Chacune de ces études de communautés, dont celle-ci, vise à documenter ce qui se fait déjà en matière de renforcement de la vitalité et à établir des indicateurs d'évaluation. La vitalité communautaire couvrant en fait une grande variété de facteurs, le Commissariat a décidé, dans un premier temps, de mettre l'accent sur quatre secteurs : la gouvernance communautaire, l'immigration, la santé et l'accès aux services gouvernementaux. Ces secteurs offrent forcément une vue fragmentaire de la vitalité qui est un phénomène beaucoup plus englobant.

Le choix de ces communautés repose sur le raisonnement suivant : nous voulions étudier la réalité francophone en milieu urbain au sein de trois régions. Nous avons choisi des communautés comptant au moins 10 000 francophones, mais dont le poids démographique relatif à la majorité anglophone varie. Le fait de choisir trois communautés vivant au sein de régions métropolitaines de recensement permet de tracer le portrait des différents contextes urbains dans lesquels vivent d'autres communautés francophones. Enfin, en sélectionnant quatre secteurs identiques pour trois communautés, il a été possible d'étudier les constantes et les variations d'un même secteur au sein de différentes régions.

¹ Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

² Cette première série d'études sur les indicateurs de vitalité comprend deux autres études de communautés accessibles sur le site Web du Commissariat aux langues officielles (www.ocol-clo.gc.ca) : *La communauté francophone de Winnipeg* et *La communauté francophone de Sudbury*.

Ville	Population ayant le français comme première langue officielle parlée	% de la population
Winnipeg	24 855	4,1
Sudbury	43 245	28,2
Halifax	10 200	2,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*

1.2. La méthodologie

Des consultants en recherche ont conçu et mis en œuvre la méthodologie de recherche. L'un des objectifs visés était de créer des outils d'évaluation communautaire au service des communautés. Une méthodologie participative a donc été retenue et un groupe de travail composé d'individus de la communauté ayant une expérience ou une expertise reconnue dans les secteurs visés a été créé. La sélection des participants s'est appuyée sur les réseaux sectoriels locaux, l'avis des chercheurs spécialisés dans les études de communautés et les suggestions du Commissariat. Leur participation était à titre individuelle et n'engageait pas la responsabilité de leur employeur ou de leur organisation d'attache. Le groupe de travail a orienté son examen vers la détermination des facteurs de réussite et des pratiques exemplaires en matière de vitalité ainsi que vers la définition d'indicateurs d'évaluation clés. En retour, l'exercice a permis de renforcer la capacité d'évaluation des participants et les a dotés d'outils pour poursuivre l'évaluation de la vitalité de leur communauté.

Les consultants ont d'abord fait une revue des écrits sur les pratiques exemplaires en matière d'évaluation de la vitalité communautaire et ont relevé une longue liste de résultats attendus et d'indicateurs correspondants. Cette liste a servi de matière première pour les analyses du groupe de travail. Dans le cadre d'une première rencontre, le groupe de travail a d'abord choisi les résultats attendus qui attesteraient, idéalement, une vitalité appréciable de leur communauté dans les quatre secteurs visés. Ces résultats ont été agencés sous forme de modèle logique, un ordigramme qui illustre l'enchaînement entre des activités et des résultats attendus à court, moyen et long terme. Lors de la deuxième rencontre, le groupe de travail a choisi des indicateurs pour évaluer le degré d'obtention des résultats attendus et a discuté des sources de données devant alimenter l'évaluation communautaire.

C'est à partir de ces travaux et de la collecte d'autres informations concernant la communauté francophone d'Halifax que les consultants ont ensuite élaboré la présente étude.

2. Aperçu de la francophonie d'Halifax

2.1. La population

2.1.1. L'histoire

Halifax s'étend sur un territoire longtemps occupé par les Mi'kmaq. En 1749, la Couronne britannique a établi une installation militaire dans cette région qui portait alors le nom de Chebucto (Grand Port).

La présence acadienne et francophone à Halifax s'organise surtout à partir de 1903 avec la fondation de l'Alliance française, une association sociale et culturelle. En quête d'emplois, les Acadiens et les francophones s'y installent progressivement, surtout pendant les deux guerres mondiales, et y fondent des organismes locaux et provinciaux. Dans les années 1990, Halifax fusionne avec ses banlieues : Dartmouth, Bedford et Sackville. Ensemble, ces municipalités forment aujourd'hui la région métropolitaine d'Halifax.

2.1.2. La démographie

En 2001, la région métropolitaine d'Halifax compte 355 945 personnes, dont environ 10 200 ayant le français comme première langue officielle parlée³. Il s'agit d'une hausse d'environ 6 p. 100 par rapport aux données du recensement précédent. En 1996 et en 2001, les francophones d'Halifax représentaient un

³ Les données qui suivent couvrent la division de recensement n° 9 (circonscription d'Halifax) et sont puisées dans *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*.

peu moins de 3 p. 100 de la population totale de la région⁴. Précisons que la plus grande concentration de personnes d'expression française en Nouvelle-Écosse se trouve dans la région métropolitaine d'Halifax.

2.1.3. La langue

À l'instar d'autres communautés en situation minoritaire, le maintien de la langue représente un défi pour les francophones de la région d'Halifax. L'indice de continuité linguistique qui compare les personnes qui utilisent le français au foyer (4 069) avec celles qui ont le français comme langue maternelle (10 743) était de 0,38 pour Halifax en 2001, une légère amélioration depuis 1996. Pour la plupart, ces francophones sont bilingues (98,1 %).

2.1.4. L'âge

La population francophone d'Halifax est légèrement vieillissante : sa composante jeune (0 à 14 ans) représente 9,7 p. 100 de son effectif, alors que sa composante aînée (65 ans et plus) compte pour 12,4 p. 100. À cet égard, elle se compare défavorablement à la majorité anglophone de la région.

2.1.5. Les origines

Si bon nombre de francophones d'Halifax sont originaires d'autres provinces canadiennes, ils sont relativement peu nombreux à provenir de la francophonie internationale. Au sein de la population francophone de la région d'Halifax, 57 p. 100 des individus sont nés à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse. C'est une proportion élevée en comparaison avec la majorité anglophone ou même avec les autres communautés de langue officielle au pays. Par ailleurs, 7,1 p. 100 des francophones d'Halifax proviennent d'un autre pays, une proportion presque identique au ratio de la majorité anglophone.

2.1.6. La condition socioéconomique

Les francophones de la région d'Halifax ont des revenus moyens d'emploi légèrement supérieurs à ceux de la majorité anglophone. Par ailleurs, ils sont essentiellement à parité pour ce qui est de l'enseignement supérieur (diplôme universitaire).

2.2. La capacité organisationnelle

Environ 25 organismes communautaires desservent les francophones de la région métropolitaine d'Halifax.

Organismes communautaires francophones d'Halifax
Aînés et femmes <ul style="list-style-type: none"> • Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse • Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse
Arts et culture <ul style="list-style-type: none"> • Conseil culturel acadien de la Nouvelle-Écosse • Ensemble vocal Les voix d'Acadie • Société Grou Tyme
Conseils, commissions et comités de développement économique <ul style="list-style-type: none"> • Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants • Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse
Conseils paroissiaux et clubs sociaux <ul style="list-style-type: none"> • Club Richelieu • Mission Sainte-Famille
Éducation <ul style="list-style-type: none"> • Alliance française d'Halifax-Dartmouth • Canadian Parents for French – Nova Scotia • Centre de formation : Université Sainte-Anne • Conseil scolaire acadien provincial • Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse • Société La garderie le petit voilier
Gestion de musées <ul style="list-style-type: none"> • Acadian House Museum / L'Acadie de Cheezetcook
Jeunesse <ul style="list-style-type: none"> • Conseil jeunesse provincial • Jeunesse Canada Monde
Organismes de communications et de technologies <ul style="list-style-type: none"> • Radio-Halifax-Métro • Site P@C – Université Sainte-Anne
Organismes de développement communautaire <ul style="list-style-type: none"> • Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse • Conseil communautaire du Grand-Havre • Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse
Organisme de santé <ul style="list-style-type: none"> • Réseau Santé Nouvelle-Écosse

⁴ Voir aussi *Profil communautaire 2005 – Communauté acadienne et francophone de la région métropolitaine d'Halifax*, 2005.

Sans être un organisme fédérateur ou parapluie proprement dit, le Conseil communautaire du Grand-Havre (CCGH) joue un rôle de chef de file dans le développement global de la communauté. Par ailleurs, la présence de plusieurs organismes de portée provinciale fait d'Halifax le centre névralgique de la francophonie provinciale. Le tableau pr/c/dent présente l'ensemble des organismes communautaires francophones ayant leur siège ou leurs activités dans la région métropolitaine.

2.3. Les pratiques exemplaires par secteur visé

Dans le cadre de la présente étude, le groupe de travail a cherché à identifier certaines pratiques exemplaires qui contribuent à renforcer la vitalité de la communauté francophone d'Halifax dans les quatre secteurs retenus. La section qui suit complète l'aperçu de la francophonie d'Halifax en fournissant les pratiques exemplaires les plus saillantes.

2.3.1. La gouvernance communautaire

- Le Conseil communautaire du Grand-Havre organise chaque année une soirée pour rendre hommage aux bénévoles communautaires. Lors de cet événement, l'organisme décerne un **prix au bénévole communautaire de l'année**. L'organisme rend aussi hommage à ses **héros communautaires**.
- Le Conseil communautaire du Grand-Havre offre un **soutien constant aux organismes communautaires**. Cet appui prend plusieurs formes : location de salles à tarifs réduits, envois postaux, appui logistique et promotionnel, outre de nombreuses collaborations.
- Dans le cadre de ses assemblées générales annuelles, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse prévoit un **café des meilleures pratiques**. Cette activité permet aux participants de se concerter et de discuter de défis communs. Dans le passé, les thèmes suivants ont été abordés : la recherche de financement diversifié, le recrutement des bénévoles, l'exode des jeunes et la promotion de la langue française.

2.3.2. La santé

- La région d'Halifax compte un **comité régional** du Réseau Santé Nouvelle-Écosse.
- Le Réseau Santé Nouvelle-Écosse, en collaboration avec le ministère de la Santé, a mis sur pied un **répertoire des fournisseurs de soins de santé en français** dans la province de la Nouvelle-Écosse. Affiché sur le site Web du ministère de la Santé, ce répertoire a été élaboré à l'intention des Acadiens et des francophones de la province pour faciliter leur accès aux services de soins de santé en français. On peut aussi y trouver des informations utiles pour la région d'Halifax.
- En octobre 2006, le IWK Health Centre a lancé un nouveau site Web (www.iwk.nshealth.ca) et offre, pour la première fois de son histoire, des informations en français. L'accessibilité d'informations en français favorise une meilleure communication entre l'institution et les familles francophones de la région d'Halifax.

2.3.3. L'immigration

- Issu de l'immigration, le **directeur général adjoint** de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse est aussi responsable du dossier de l'immigration francophone au sein de l'organisme.
- La **stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration** précise que la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse est une partenaire en matière d'immigration et qu'elle sera consultée tout au long de la mise en œuvre de la stratégie.

2.3.4. L'accès aux services gouvernementaux

- Le **Centre de ressources pour les familles des militaires d'Halifax et de Shearwater** offre une gamme complète de programmes et de services favorisant une vie saine pour tous ceux qui partagent l'expérience unique de la vie militaire. On compte notamment des programmes de développement personnel, d'orientation communautaire, de développement de la jeunesse et de soutien parental.

3. Indicateurs de vitalité de la francophonie d'Halifax

Cette section fournit une représentation visuelle des besoins et des priorités de la communauté francophone d'Halifax en s'appuyant sur l'utilisation de modèles logiques. Un modèle logique ou ordinogramme est une illustration de l'enchaînement des objectifs ou résultats attendus et des efforts consacrés à rehausser la vitalité d'un secteur (par exemple l'immigration) dans une communauté. Pour chacun des secteurs visés, cette section présente le modèle logique qui a été élaboré par le groupe de travail ainsi que les indicateurs correspondants aux résultats attendus. Dans les modèles logiques illustrés ci-après, les cases ombragées illustrent des activités, des extraits ou des résultats déjà en bonne voie de réalisation, tandis que les cases non-ombragées représentent des défis entiers.

3.1. La gouvernance communautaire

Le modèle logique pour le secteur de la gouvernance communautaire s'articule autour de cinq grandes activités.

Réseautage et concertation : La gouvernance de la communauté passe d'abord par une série d'activités permettant aux Acadiens et aux francophones de la région de se rencontrer et d'échanger. On organise ainsi des événements qui nourrissent le dialogue communautaire et les rapports entre les individus. À court terme, on prévoit que ces activités accroîtront la collaboration entre les intervenants (résultat 1).

Planification : Pour la communauté acadienne et francophone de la région métropolitaine d'Halifax, qui dit leadership fort dit une planification communautaire efficace et intégrée. Les organismes sont généralement soucieux d'assurer une cohésion dans tous les efforts de planification. On prévoit ainsi à court terme se doter d'un plan de développement régional et multisectoriel (résultat 2).

Formation et recherche : La formation des bénévoles et du personnel des organismes locaux

(comprenant par exemple les associations à but non lucratif, certaines institutions éducatives et les médias locaux) constitue une valeur importante pour la communauté acadienne et francophone de la région métropolitaine d'Halifax. La communauté souhaiterait faire appel à des programmes existants ou développer elle-même de nouveaux outils pour assurer une formation continue aux intervenants. Il en découlera des bénévoles et du personnel adéquatement formés (résultat 3).

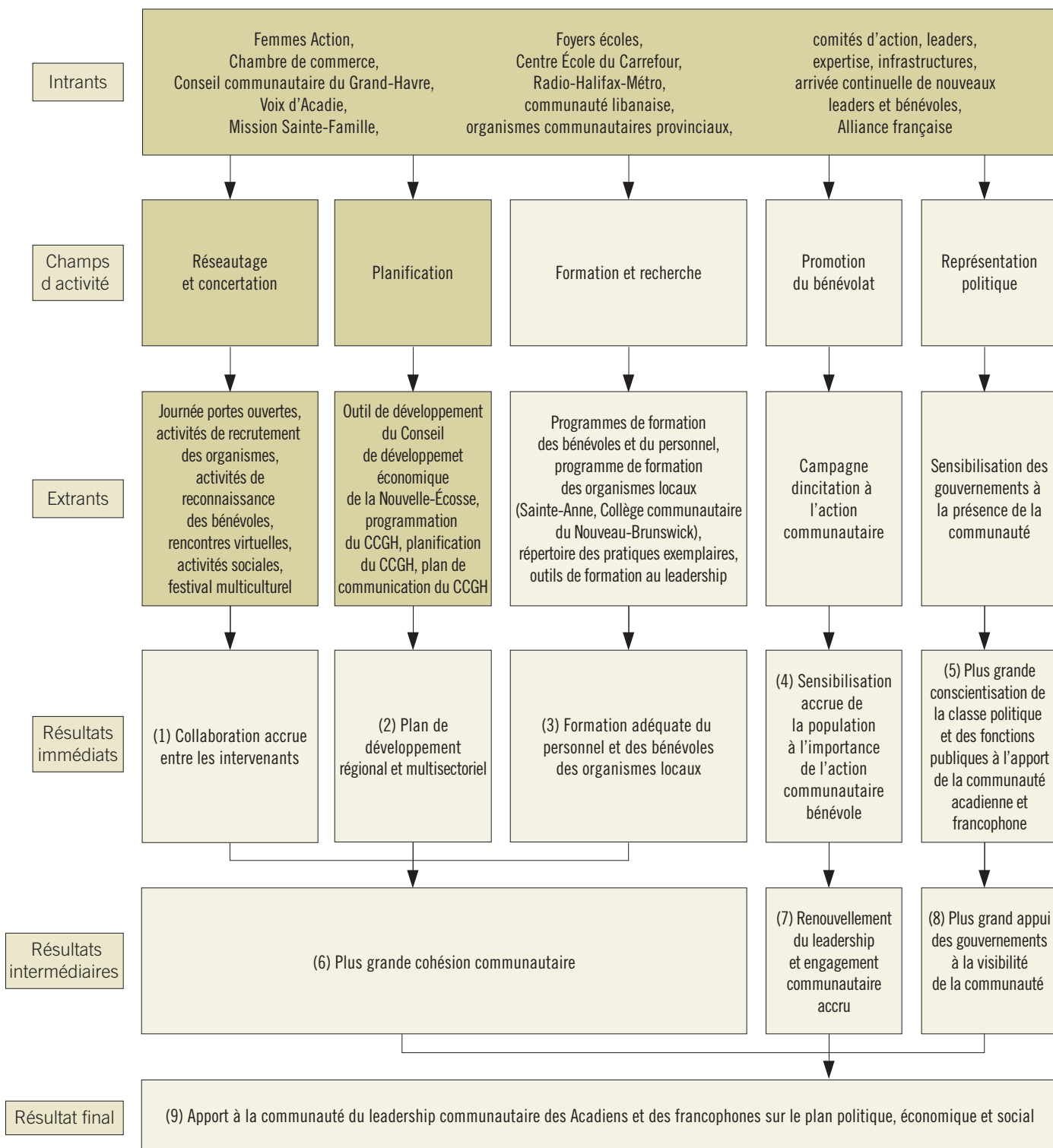
Promotion du bénévolat : Il y a, dans la région d'Halifax, un flux constant de nouveaux arrivants acadiens et francophones, qu'ils soient immigrants récents ou migrants interprovinciaux. Un des défis consiste à intégrer ces individus dans la communauté grâce au bénévolat. La promotion du bénévolat, par l'entremise de campagnes d'incitation à l'action bénévole, est donc perçue comme un moyen à privilégier. À court terme, cette activité devrait sensibiliser la population à l'importance de l'action communautaire bénévole (résultat 4).

Représentation politique : Un leadership communautaire fort suppose des activités de représentation politique pour bien faire comprendre aux gouvernements l'importance de la présence d'une communauté acadienne et francophone dans la région d'Halifax. Dans l'immédiat, ces efforts de représentation devraient conscientiser la classe politique et les fonctions publiques à l'apport de la communauté acadienne et francophone (résultat 5).

À moyen terme, ces cinq champs d'activité, chacun à sa façon, devraient créer une plus grande cohésion communautaire (résultat 6), renouveler le leadership communautaire et accroître l'engagement communautaire (résultat 7) ainsi qu'assurer un plus grand appui des gouvernements à la visibilité de la communauté (résultat 8).

À plus long terme, l'ensemble de la communauté devrait profiter de l'apport du leadership communautaire des Acadiens et des francophones sur le plan politique, économique et social (résultat 9).

Modèle logique : Halifax – secteur de la gouvernance communautaire



Outil d'évaluation – secteur de la gouvernance communautaire

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1. Collaboration accrue entre les intervenants	a) Nombre de partenariats b) Nombre de projets réalisés	a) Registres administratifs des organismes b) Revue documentaire
2. Plan de développement régional et multisectoriel	a) Diversité des secteurs inclus b) Intégration du plan dans un plan provincial	a) Revue documentaire b) <i>Ibid.</i>
3. Formation adéquate des bénévoles et du personnel des organismes locaux	a) Nombre de cours offerts b) Nombre de participants c) Satisfaction des participants	a) Registres administratifs des organismes b) <i>Ibid.</i> c) Sondage auprès des participants
4. Sensibilisation accrue de la population à l'importance de l'action communautaire bénévole	a) Nombre de membres au sein des comités	a) Registres administratifs des organismes
5. Plus grande conscientisation de la classe politique et des fonctions publiques à l'apport de la communauté acadienne et francophone	a) Nombre de rencontres avec la classe politique et les fonctions publiques b) Nombre de participants de la classe politique et des fonctions publiques dans les comités communautaires	a) Revue documentaire (rapports annuels) b) Registres administratifs des organismes
6. Plus grande cohésion communautaire	a) Nombre d'activités ou d'événements incluant plus de deux partenaires communautaires b) Nombre de participants aux activités ou événements communautaires c) Nombre de bénévoles aux activités ou événements communautaires	a) Registres administratifs du CCGH b) Registres administratifs du CCGH c) Registres administratifs du CCGH
7. Renouveau du leadership communautaire et engagement communautaire accru	a) Nombre de bénévoles b) Pourcentage de nouveaux bénévoles	a) Registres administratifs du CCGH b) <i>Ibid.</i>
8. Plus grand appui des gouvernements à la visibilité de la communauté	a) Nombre de consultations communautaires menées par les gouvernements	a) Registres des fonctions publiques
9. Apport à la communauté du leadership communautaire des Acadiens et des francophones sur le plan politique, économique et social	a) Nombre moyen d'heures de bénévolat par habitant b) Nombre de participants aux activités c) Pourcentage de l'apport financier des gouvernements et du secteur privé	a) Statistiques de recensement b) Registres administratifs du CCGH c) Registres administratifs des organismes

3.2. La santé

Les discussions et l'analyse qui ont mené au modèle logique pour le secteur de la santé se sont amorcées autour de sept grands champs d'activité.

Recherche : Pour agir sur les services de santé et sur l'état de santé des francophones, il faut d'abord évaluer et mieux connaître les besoins de cette population (résultat 1). La recherche est vue comme une des premières activités dans le cycle de planification des services de santé pour les francophones d'Halifax.

Sensibilisation du public francophone à l'importance de la demande de services de santé en français :

L'obtention de services de santé en français doit s'accompagner d'une sensibilisation de la population francophone à l'importance d'utiliser ces services et aux avantages qui en découlent. En revanche, cette activité devrait être assortie d'outils pour mieux informer la population de l'existence des services en français et de l'importance du mieux-être (résultat 2).

Traduction et technologie : Le système de santé actuel dispose d'outils comme des sites Web, des dépliants et des affiches à l'intention des patients. La traduction de ces outils étant amorcée, la population francophone profite déjà d'un meilleur accès à l'information, au matériel et aux services en français (résultat 3). Ces activités devraient aussi contribuer au résultat 2.

Coordination et réseautage : Les activités de coordination et de réseautage peuvent aussi agir sur l'accès à l'information, au matériel et aux services en français (résultat 3). Il faut établir des méthodes efficaces pour partager l'information, les pratiques exemplaires et les ressources entre les responsables gouvernementaux, les régies régionales de la santé et la communauté. Ces activités peuvent se faire au moyen de répertoires Internet, de partenariats ou de forums pour les intervenants de la communauté.

Influence des politiques sur l'offre de services

en français : Pour assurer un accès équitable aux services de santé en français, il serait illusoire de s'en remettre uniquement à la bonne volonté des intervenants. L'accès à l'information, au matériel et aux services en français (résultat 3) passe donc par des mesures législatives qui engagent résolument les responsables du système de santé dans une démarche progressive.

Formation : Les ressources humaines sont un élément crucial de l'offre de services de santé en français. En encourageant la mise sur pied et le maintien de programmes de formation continue à l'intention des professionnels et de la population en général, on souhaite voir une formation des professionnels de la santé mieux structurée (résultat 4).

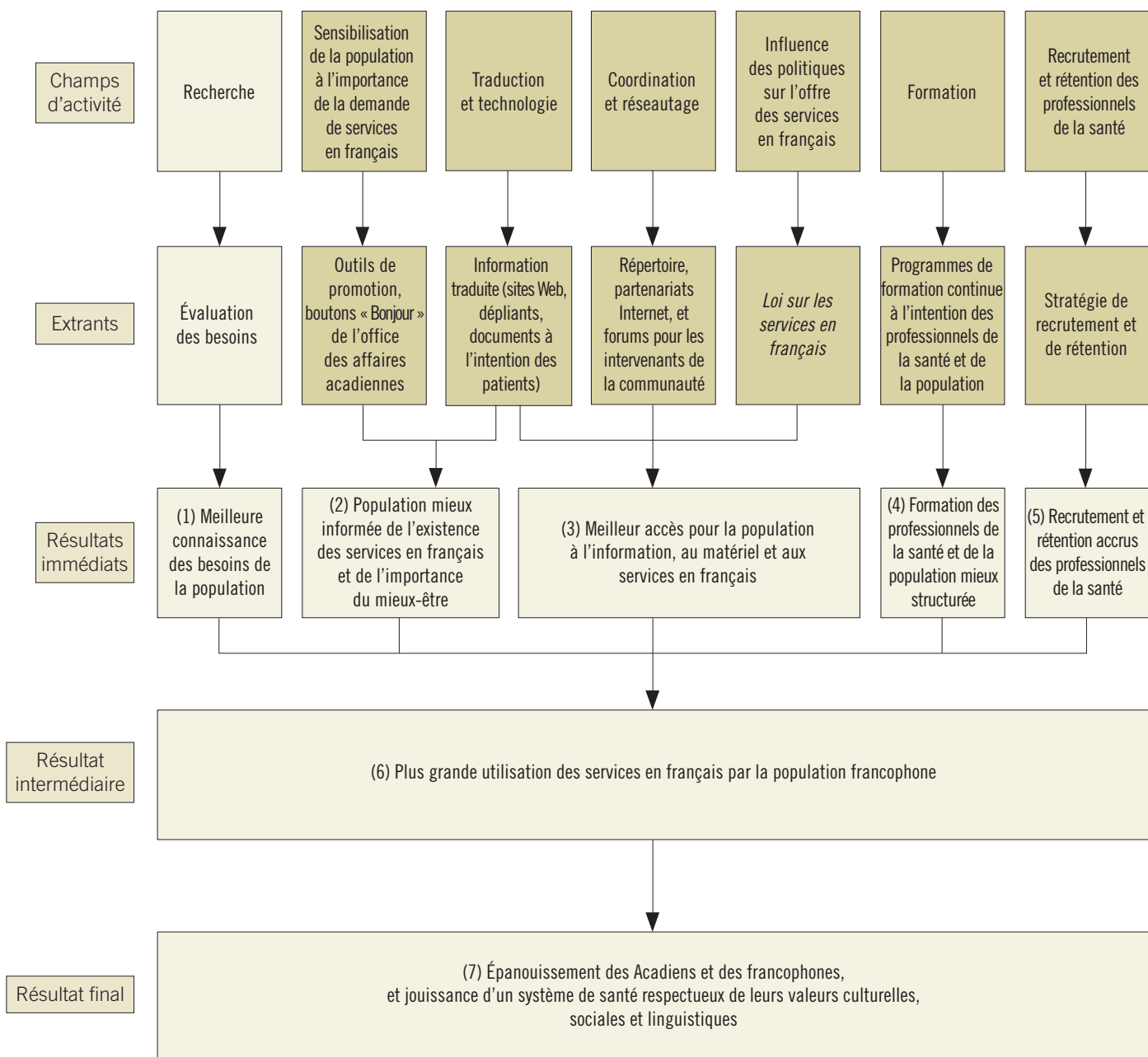
Recrutement et rétention des professionnels de la santé :

Des services de santé en français supposent enfin une masse critique de professionnels de la santé. C'est en élaborant et en mettant en œuvre les stratégies appropriées que la population acadienne et francophone d'Halifax assurera un recrutement et une rétention accrus des professionnels de la santé (résultat 5).

Dans leur effort combiné, ces champs d'activité devraient aboutir à moyen terme à une plus grande utilisation des services de santé en français par la population francophone (résultat 6).

À plus long terme, toutes ces initiatives devraient permettre aux Acadiens et aux francophones de s'épanouir en français et de bénéficier d'un système de santé respectueux de leurs valeurs culturelles, sociales et linguistiques (résultat 7).

Modèle logique : Halifax – secteur de la santé



Outil d'évaluation – secteur de la santé

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1. Meilleure connaissance des besoins de la population	a) Nombre de consultations b) Nombre de personnes consultées	a) Registres administratifs des établissements de santé b) <i>Ibid.</i>
2. Population mieux informée de l'existence des services en français et de l'importance du mieux-être	a) Nombre de personnes qui utilisent les services de soins primaires offerts en français b) Nombre de personnes qui consultent le répertoire	a) Registres administratifs des établissements de santé b) Registres administratifs de Santé en français
3. Meilleur accès du public à l'information, au matériel et aux services en français	a) Nombre de personnes qui visitent les sites dotés d'un contenu en français b) Nombre de personnes qui demandent de la documentation et des services de santé en français c) Nombre d'initiatives de sensibilisation pour la communauté d) Nombre de services de santé en français e) Nombre de professionnels de la santé qui parlent le français f) Perception des principaux obstacles à l'accès	a) Registres administratifs des établissements de santé b) <i>Ibid.</i> c) Revue documentaire d) Registres administratifs des établissements de santé ou entrevues avec les responsables d'organismes e) Registres de Santé en français f) Entrevues avec les responsables d'organismes et sondage auprès des usagers
4. Formation des professionnels de la santé et de la population mieux structurée	a) Nombre de programmes de formation offerts b) Nombre de demandes pour des programmes de formation en français	a) Registres de Santé en français b) <i>Ibid.</i>
5. Recrutement et rétention accrus des professionnels de la santé	a) Nombre d'initiatives visant les professionnels de la santé b) Nombre de professionnels qui profitent de ces initiatives	a) Entrevues avec les responsables d'organismes b) <i>Ibid.</i>
6. Plus grande utilisation des services en français par la population francophone	a) Variation de la longueur des listes d'attente b) Degré d'utilisation du français dans les services c) Degré d'aise à demander les services en français	a) Registres administratifs des établissements de santé b) Sondage auprès des usagers c) <i>Ibid.</i>
7. Épanouissement des Acadiens et des francophones, et jouissance d'un système de santé respectueux de leurs valeurs culturelles, sociales et linguistiques	a) Taux de contact avec des professionnels de la santé à propos de la santé mentale b) Taux de suicide chez les jeunes c) Nombre des visites préventives (incluant des statistiques sur les femmes) d) Taux de personnes âgées qui reçoivent des soins de longue durée dans leur langue	a) Données sur les indicateurs de santé de Statistique Canada ⁵ b) <i>Ibid.</i> c) <i>Ibid.</i> d) <i>Ibid.</i>

⁵ Les données de Statistique Canada sur la santé utilisent peu la variable linguistique. La seule source fiable à cet égard est l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, mais les données n'y sont pas désagrégées en deçà des provinces et des territoires : voir CANSIM, tableau 105-0111 : Profil des minorités linguistiques de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC 1.1 et 2.1), (langue maternelle et première langue officielle parlée), selon le sexe, Canada, provinces et territoires, données occasionnelles. Les communautés de langue officielle auraient intérêt à demander la collecte et la diffusion de cette information en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

3.3. L'immigration

Le modèle logique pour le secteur de l'immigration repose sur quatre grands champs d'activité.

Recherche et planification : Toute action dans le dossier de l'immigration doit d'abord être ancrée dans une recherche solide et une planification minutieuse. Cela suppose des analyses documentaires et des consultations en vue de bien cerner à la fois les besoins de la communauté et ceux des immigrants (actuels ou potentiels). Ainsi, les études, les stratégies et les plans d'action issus de ces efforts contribueront à deux résultats immédiats : une population francophone et une communauté d'affaires sensibilisées à l'apport social, économique et culturel des immigrants à Halifax (résultats 1 et 2).

Sensibilisation : La sensibilisation doit opérer sur deux plans. Elle doit d'abord viser la population et la communauté d'affaires par le truchement de brochures et d'autres moyens de communication. Cette activité, s'appuyant sur la recherche et la planification, produira les résultats énoncés précédemment. Par ailleurs, la sensibilisation doit aussi cibler les immigrants déjà installés dans la région, un groupe considéré comme important et qu'il faut tenir informé (résultat 3).

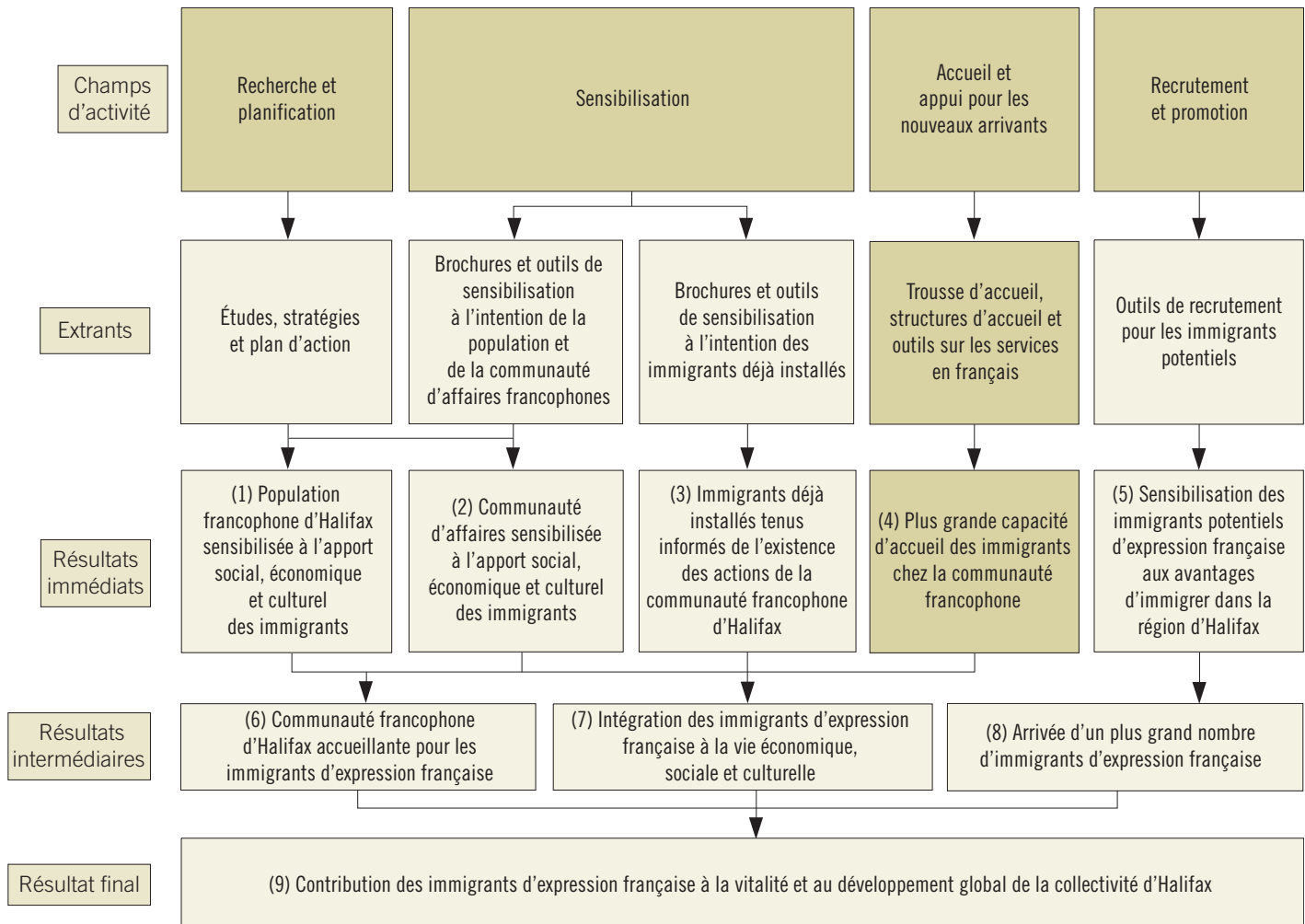
Accueil et appui pour les nouveaux arrivants : Les activités d'accueil et d'appui pour les nouveaux arrivants constituent des aspects cruciaux dans la chaîne des résultats dans le domaine de l'immigration. Dès leur arrivée, les immigrants doivent pouvoir compter sur l'appui indéfectible de la communauté. En développant des outils et des structures, la communauté entend accroître sa capacité d'accueil (résultat 4).

Recrutement et promotion : Les partenaires communautaires et gouvernementaux doivent, bien entendu, faire connaître les atouts d'Halifax aux immigrants potentiels de la francophonie mondiale. En étant exposés à des outils de recrutement et de promotion, les immigrants potentiels seront sensibilisés aux avantages d'immigrer dans la région d'Halifax (résultat 5).

La combinaison de ces efforts devrait favoriser une communauté plus accueillante pour les immigrants d'expression française (résultat 6), de même que leur intégration et leur pleine participation à la vie économique, sociale et culturelle de la région d'Halifax (résultat 7). En outre, cela devrait entraîner l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants d'expression française (résultat 8).

De cette façon, à plus long terme, les immigrants d'expression française contribueront à la vitalité et au développement global de la collectivité d'Halifax (résultat 9).

Modèle logique : Halifax – secteur de l’immigration



Outil d'évaluation – secteur de l'immigration

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1. Population francophone d'Halifax sensibilisée à l'apport social, économique et culturel des immigrants	<ul style="list-style-type: none"> a) Pourcentage des conseils d'administration d'organismes qui comptent des immigrants parmi leurs membres b) Taux de participation aux structures d'accueil de la communauté c) Nombre d'événements francophones ayant une composante multiculturelle d) Nombre de bénévoles qui participent activement aux activités de promotion et de recrutement 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres administratifs des organismes b) Entrevues avec des représentants d'organismes d'immigration c) Revue documentaire d) Entrevues avec des représentants d'organismes d'immigration
2. Communauté d'affaires sensibilisée à l'apport social, économique et culturel des immigrants	<ul style="list-style-type: none"> a) Temps requis en moyenne pour se trouver un emploi ou démarrer une entreprise b) Temps requis en moyenne pour se trouver un logement permanent c) Pourcentage des organismes communautaires qui ont du personnel issu de l'immigration 	<ul style="list-style-type: none"> a) Sondage auprès des nouveaux arrivants b) <i>Ibid.</i> c) Registres administratifs des organismes
3. Immigrants déjà installés tenus informés de l'existence des actions de la communauté francophone d'Halifax	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre d'enfants d'immigrants inscrits aux écoles de langue française b) Taux de participation aux activités de la communauté francophone 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres scolaires b) Entrevues avec des représentants d'organismes d'immigration
4. Plus grande capacité d'accueil des immigrants chez la communauté francophone	<ul style="list-style-type: none"> a) Diversité des services d'accueil offerts b) Durée de séjour moyenne des nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres de l'Office de l'immigration b) Registres du Conseil communautaire du Grand-Havre
5. Sensibilisation des immigrants potentiels d'expression française aux avantages d'immigrer dans la région d'Halifax	<ul style="list-style-type: none"> a) Pourcentage des nouveaux arrivants qui sont d'expression française 	<ul style="list-style-type: none"> a) Statistiques de recensement
6. Communauté francophone d'Halifax accueillante pour les immigrants d'expression française	<ul style="list-style-type: none"> a) Nature des services d'accueil offerts b) Solde migratoire c) Degré de satisfaction des immigrants d'expression française 	<ul style="list-style-type: none"> a) Registres de l'Office de l'immigration b) Statistiques de recensement c) Sondage auprès des immigrants d'expression française

Outil d'évaluation – secteur de l'immigration (suite)

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
7. Intégration des immigrants d'expression française à la vie économique, sociale et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> a) Temps requis en moyenne pour se trouver un emploi ou démarrer une entreprise b) Temps requis en moyenne pour se trouver un logement permanent c) Taux de chômage au sein de la population immigrante d'expression française d) Pourcentage des organismes qui ont du personnel issu de l'immigration 	<ul style="list-style-type: none"> a) Sondage auprès des nouveaux arrivants b) <i>Ibid.</i> c) <i>Ibid.</i> d) Registres administratifs des organismes
8. Arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants d'expression française	<ul style="list-style-type: none"> a) Proportion de l'ensemble de la population immigrante qui est d'expression française 	<ul style="list-style-type: none"> a) Statistiques de recensement
9. Contribution des immigrants d'expression française à la vitalité et au développement global de la collectivité d'Halifax	<ul style="list-style-type: none"> a) Cas exemplaires de contribution des immigrants au développement global de la communauté b) Taux de rétention des immigrants d'expression française c) Présence des immigrants d'expression française au sein des organismes francophones et des actions communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> a) Entrevues avec des représentants d'organismes d'immigration b) Registres de l'Office de l'immigration c) Registres administratifs des organismes

3.4. L'accès aux services gouvernementaux

Les discussions et l'analyse qui ont mené au modèle logique pour le secteur de l'accès aux services gouvernementaux se sont amorcées autour de deux grands champs d'activité.

Collaboration interministérielle et

intergouvernementale : Pour s'acquitter adéquatement de leur mandat, les gouvernements doivent bien connaître les besoins de leur clientèle francophone et organiser les services en fonction de ces besoins. On doit notamment faire la prestation des services aux endroits appropriés dans la communauté. Une bonne collaboration interministérielle et intergouvernementale contribuera ainsi à améliorer et à adapter l'accès aux services gouvernementaux (résultat 1).

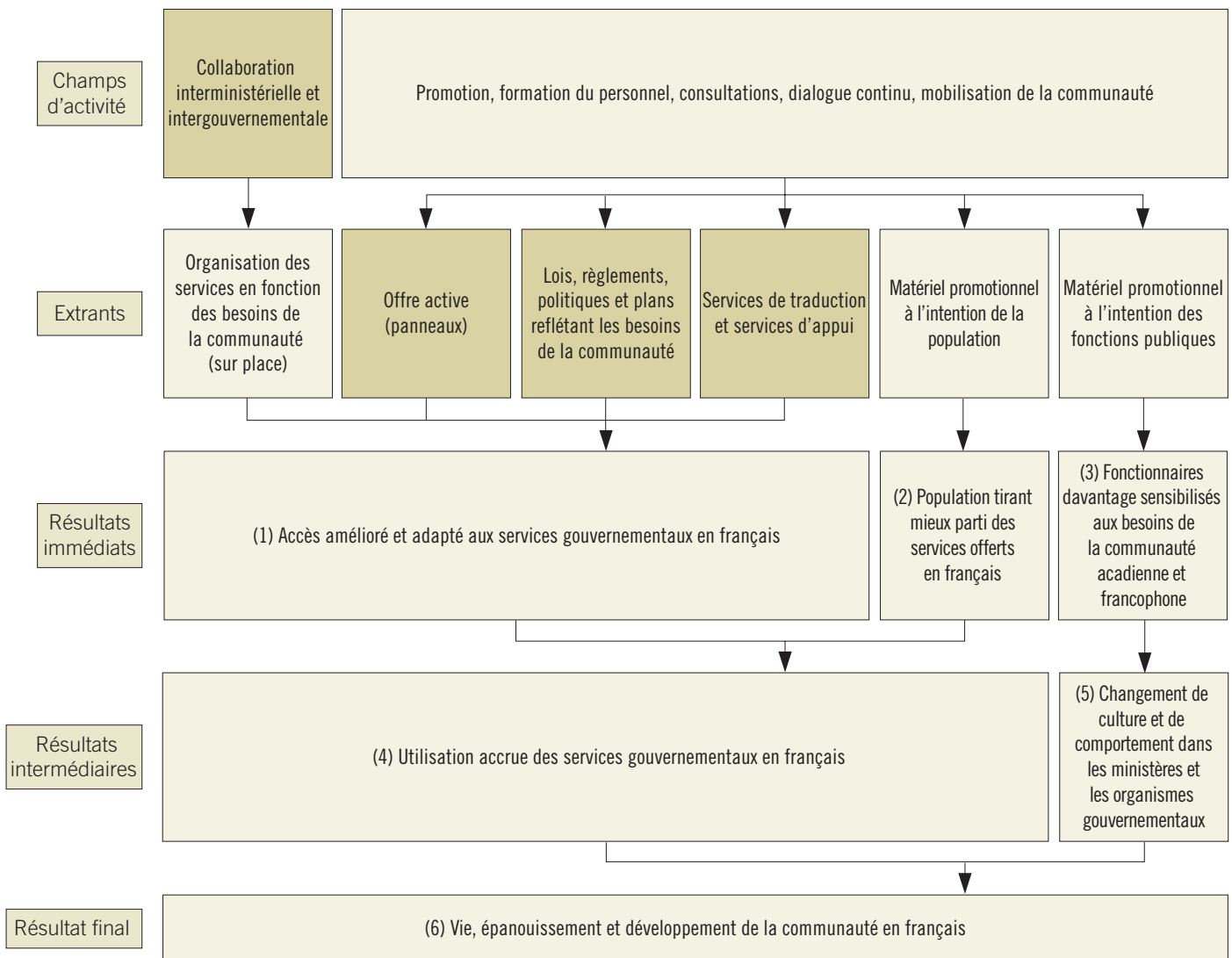
Promotion, formation du personnel, consultations, dialogue continu et mobilisation de la communauté :

On prévoit toute une gamme d'activités qui déboucheront, entre autres, sur une offre active, des lois et règlements ainsi que des services ; autant de facteurs qui, chacun à sa façon, contribuent à un accès amélioré et adapté aux services gouvernementaux en français (résultat 1). Par ailleurs, les activités mentionnées précédemment donneront lieu à la production de matériel promotionnel qui aidera la population à mieux tirer parti des services offerts en français (résultat 2) et sensibilisera davantage les fonctions publiques aux besoins de la communauté acadienne et francophone (résultat 3).

Tous ces efforts devraient aboutir à une utilisation accrue des services gouvernementaux en français (résultat 4) et à un changement de culture et de comportement au sein des ministères et des organismes gouvernementaux (résultat 5).

À plus long terme, tous ces éléments permettront à la communauté de vivre, de s'épanouir et de se développer en français (résultat 6).

Modèle logique : Halifax – secteur de l'accès aux services gouvernementaux



Outil d'évaluation – secteur de l'accès aux services gouvernementaux

Résultats attendus	Indicateurs	Sources
1) Accès amélioré et adapté aux services gouvernementaux en français	a) Nombre de bureaux gouvernementaux qui offrent des services en français b) Distance moyenne des déplacements entre le domicile et le point de service gouvernemental en français c) Pourcentage des postes bilingues dans les fonctions publiques	a) Registres gouvernementaux b) Sondage auprès des usagers c) Registres gouvernementaux
2) Population tirant mieux parti des services offerts en français	a) Perception du public quant à l'importance et à la présence du français dans les services gouvernementaux b) Satisfaction de la clientèle	a) Sondage auprès de la population francophone b) <i>Ibid.</i>
3) Fonctionnaires davantage sensibilisés aux besoins de la communauté acadienne et francophone	a) Présence d'offre active visuelle dans les bureaux gouvernementaux b) Présence d'offre active verbale dans les bureaux gouvernementaux	a) Revue documentaire b) <i>Ibid.</i>
4) Utilisation accrue des services gouvernementaux en français	a) Nombre de bureaux gouvernementaux qui offrent des services en français b) Distance moyenne des déplacements entre le domicile et le point de service gouvernemental en français c) Pourcentage des postes bilingues dans les fonctions publiques d) Taux d'utilisation des services gouvernementaux en français	a) Registres gouvernementaux b) Sondage auprès des usagers c) Registres gouvernementaux d) <i>Ibid.</i>
5) Changement de culture et de comportement dans les ministères et les organismes gouvernementaux	a) Niveau de connaissance et de perception des fonctionnaires quant à la pertinence des services en français	a) Sondage auprès des fonctionnaires
6) Vie, épanouissement et développement de la communauté en français	a) Taux de continuité linguistique de langue maternelle française	a) Statistiques de recensement

4. Sources d'information

Voici le bilan des sources et des outils de collecte de données proposés dans les outils d'évaluation décrits précédemment. Les sources sont commentées du point de vue de leur faisabilité.

Sources/outils de collecte de données	Observations
Registres administratifs des organismes	Les registres administratifs des organismes communautaires constituent une source de données privilégiée et très commode à exploiter, mais difficile à mettre en place et, surtout, à maintenir à jour. La rigueur de la tenue des registres varie d'un organisme à l'autre. Lorsque les registres sont inaccessibles ou peu fiables, il faut alors s'accommoder des entrevues ou des sondages.
Registres administratifs du Conseil communautaire du Grand-Havre	
Registres gouvernementaux	Les registres des institutions sont plus courants, mais peuvent aussi poser des problèmes de fiabilité et d'accès.
Registres administratifs des établissements de santé	
Registres scolaires	
Registres du bureau d'accueil	Le registre du bureau d'accueil des immigrants pose un problème particulier, celui de recueillir des données non seulement pour ceux qui s'adressent au bureau d'accueil, mais aussi pour l'ensemble des immigrants. De plus, il faudra des ressources pour suivre et documenter de façon longitudinale le cheminement des immigrants.
Revue documentaire	L'étude de la documentation peut porter sur plusieurs types de documents, tels les rapports d'étude, les rapports d'organismes et d'institutions, les procès-verbaux, les plans, les brochures d'information, etc.
Statistiques de recensement	Il existe une large gamme de données émanant des recensements, mais il faut tenter de s'appuyer sur celles qui sont déjà publiées ou accessibles à un moindre coût. Les profils des RDÉE ⁶ et de Patrimoine canadien ⁷ sont d'intérêt à cet égard.
Sondage auprès des organismes	Les sondages sont une méthode fiable pour recueillir des données quantifiables sur les opinions et les perceptions. Lorsque la population visée (jeunes, dirigeants d'organismes, fonctionnaires, etc.) utilise couramment Internet, les sondages en ligne sont très efficaces et peu coûteux. Si la cible est trop large (la clientèle francophone), cette méthode peut s'avérer trop dispendieuse ou trop complexe.
Sondage auprès des chefs de file de la communauté	
Sondage auprès des fonctionnaires	
Sondage auprès des immigrants d'expression française	
Sondage auprès de la population francophone	
Entrevues avec les autorités de la santé	Les entrevues au moyen d'un questionnaire permettent de recueillir des faits et des opinions lorsque la population visée n'est pas trop nombreuse.
Entrevues avec les responsables des organismes	
Entrevues auprès des différentes autorités gouvernementales	

⁶ Réseaux de développement économique et d'employabilité, *Profils socio-économiques*.

⁷ Patrimoine canadien, *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*.

5. Observations sur les capacités en matière d'évaluation communautaire

Nos recherches avec le groupe de travail d'Halifax ont donné lieu à des échanges enrichissants. Nous avons pu observer des chefs de file enthousiastes et intéressés d'en connaître davantage sur les atouts et les besoins actuels de la communauté. Nous avons aussi noté un intérêt manifeste d'établir des cibles et des repères de vitalité communautaire communs et d'en observer les progrès au fil du temps au moyen d'indicateurs.

Dans l'ensemble, le groupe semble saisir des notions d'évaluation. Nous avons pu constater que le jargon du domaine commence à apparaître dans certains documents de planification comme le *Plan communautaire 2006-2009 de la communauté francophone et acadienne de la région de Halifax*. Dans ce genre de documents, on fait l'effort de traduire les objectifs en résultats.

Toutefois, il faut reconnaître que l'utilisation des indicateurs de vitalité n'est pas encore répandue au sein de la communauté. De plus, nous n'avons pas pu repérer de stratégies d'évaluation claires dans les principaux documents de planification. Enfin, bien que certaines données soient recueillies par-ci par-là, on ne semble pas encore avoir les moyens ou les personnes-ressources pour effectuer une collecte de données systématique en fonction d'indicateurs précis.

De ce point de vue, la formation, le mentorat ou d'autres formes d'accompagnement favoriseraient vraisemblablement un renforcement des compétences.

L'évaluation est aussi une opération coûteuse en temps et en argent. À l'heure actuelle, les organismes communautaires disposent de peu de ressources sur ces deux plans. Il faudrait donc dédier à l'évaluation une partie des contributions des bailleurs de fonds.

Compte tenu de son mandat de portée municipale, le Conseil communautaire du Grand-Havre semble être le porteur naturel d'un projet de mesure de la vitalité communautaire.

6. Démarche en vue de la mise en œuvre de l'évaluation communautaire

La présente étude n'a porté que sur quatre secteurs de la vitalité communautaire et n'offre donc qu'une vue fragmentaire de cette vitalité. Pour qu'un exercice d'évaluation de la vitalité communautaire soit pertinent, il faut considérer tous les secteurs qui importent à la communauté, par exemple : l'économie, l'éducation, la culture, etc. La décision d'approfondir et d'élargir ce cadre d'évaluation appartient maintenant à la communauté francophone d'Halifax.

Voici donc, en terminant, une démarche qui pourrait être adoptée par les acteurs de la communauté pour entreprendre un exercice complet d'évaluation de la vitalité communautaire.

1^{re} étape : identifier l'organisme qui va piloter l'exercice et former un groupe de travail composé des représentants des différents secteurs de la communauté. On pourra éventuellement associer des partenaires externes à l'appui de l'exercice.

2^e étape : clarifier la raison d'être de l'exercice et établir un consensus sur les objectifs poursuivis et, notamment, l'utilisation qui sera faite des résultats.

3^e étape : réunir les ressources humaines et financières qui seront nécessaires à l'exercice.

4^e étape : choisir les secteurs de la vitalité à évaluer.

5^e étape : établir un calendrier pour la mise en œuvre de l'évaluation et son cycle de mise à jour.

6^e étape : faire une recherche documentaire sur les résultats et les indicateurs qui sont habituellement utilisés dans des cas similaires.

7^e étape : compléter les modèles logiques pour chacun des secteurs, y compris la validation des quatre modèles logiques proposés dans la présente étude.

8^e étape : élaborer les indicateurs qui mesureront le degré d'obtention des résultats attendus énumérés dans les modèles logiques.

9^e étape : valider les modèles logiques et les indicateurs retenus dans le cadre d'une consultation communautaire, afin de favoriser l'appropriation de l'exercice par la communauté.

10^e étape : valider techniquement les indicateurs pour s'assurer de leur qualité : intelligibilité, faisabilité, pertinence, comparabilité, validité et fiabilité.

11^e étape : recueillir les données, soit en mettant en place des systèmes de collecte de données administratives, soit en faisant des opérations de collecte par entrevues, sondages ou autres, ou encore en acquérant des données statistiques.

12^e étape : analyser et interpréter les données recueillies.

13^e étape : publier et diffuser les données, qui pourront aussi servir lors de la reddition de comptes auprès des bailleurs de fonds.

Conclusion

Dans le cadre de la présente étude de communauté sur les indicateurs de vitalité menée avec la communauté francophone d'Halifax, nous avons relevé une série de pratiques exemplaires dans les quatre secteurs ciblés (gouvernance communautaire, santé, immigration et accès aux services gouvernementaux). Cette information pointe vers une certaine vitalité de la communauté. Notamment, la communauté francophone d'Halifax jouit d'un atout parce qu'elle est située dans la capitale de la Nouvelle-Écosse, qui plus est dans une province qui déploie pour elle des efforts notables en vue de sa mise en valeur.

Pour y voir plus clair, nous avons mis au point les premiers éléments d'un outil d'évaluation communautaire devant guider la francophonie d'Halifax dans une démarche systématique pour mesurer sa vitalité. Un tel exercice donnera à la communauté non seulement l'heure juste sur ses forces et ses défis, mais il la dotera aussi d'instruments pour mieux planifier son développement et faire face aux exigences de ses partenaires en matière de reddition de comptes. La communauté francophone d'Halifax aura toutefois besoin de ressources financières et humaines pour renforcer sa compétence en matière d'évaluation.

Ouvrages cités

Canada. *Faits saillants : profils des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, (CD-ROM), Ottawa, Patrimoine canadien, novembre 2005 (disponible gratuitement au Ministère).

Johnson, Marc L., et Paule Doucet. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006 (en ligne : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf).

Profil communautaire 2005 – Communauté acadienne et francophone de la région métropolitaine de Halifax, (sans lieu), Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et RDÉE de la Nouvelle-Écosse, 2005.

Réseaux de développement économique et d'employabilité. *Profils socio-économiques*, Ottawa, RDÉE, 2005 (en ligne : www.rdee.ca/applications/rdee/canada.cfm).

